

**Isère**

## **Texabri lance une nouvelle ombrière photovoltaïque innovante**

En collaboration avec Subsol, l'entreprise basée à Reventin-Vaugris vient de lancer une innovation qui s'adresse notamment aux collectivités locales.

Clémence Lena -



Les équipes de Texabri, Subsol et du CEA avec les élus de Vienne Condrieu Agglomération lors de la présentation de la nouvelle ombrière. Photo Le DL /C.Le.

Spécialisée dans la fabrication d'abris en toile tendue, l'entreprise Texabri, installée à Reventin-Vaugris près de Vienne, a présenté, lundi 16 septembre, sa dernière innovation : une ombrière photovoltaïque baptisée Albedo. Créée en partenariat avec Subsol, cette structure a la particularité d'être équipée « de panneaux photovoltaïques bifaciaux séparés de la membrane textile », explique Thomas Perrin, président de Texabri. « Cela permet de décupler le rendement des panneaux photovoltaïques en valorisant l'ensoleillement dessus et dessous. Cela évite aussi aux panneaux de trop monter en température. »

Les deux sociétés ont commencé à travailler sur ce concept il y a deux ans mais les premières discussions ont débuté en 2019. « Ce qui nous importe, c'est le bien-être des usagers », poursuit le chef d'entreprise. « Or les ombrières actuelles sacrifient souvent le confort au profit du rendement photovoltaïque : on a la sensation d'être écrasé sous des charpentes

massives, d'avoir une usine au-dessus de sa tête, la chaleur est trop forte, etc. Donc on a travaillé pour pouvoir combiner la recherche de rendement photovoltaïque (la puissance est de 34 kilowatt-crête) et le bien être de ceux qui se trouvent sous l'ombrière. Pour cela, on a séparé la toile du panneau. On a désormais un équipement avec une lumière un peu tamisée, cotonneuse et totalement étanche. »

## Testée pendant un an par le CEA

L'ombrière Albedo, dont le brevet a été déposé, s'adresse particulièrement aux collectivités locales, par exemple pour les cours d'école, les halles de marché ou les terrains de sport. La commercialisation a démarré. Avec un premier client (une concession automobile). En parallèle, elle va aussi faire l'objet d'un travail de monitoring et de tests par le CEA, grâce à une subvention de 200 000 euros la région Auvergne-Rhône-Alpes : « Durant un an, on va étudier les effets climatiques sur la structure et tester différentes configurations, les écarts de panneaux, etc., pour comparer et déterminer les plus efficaces », résume Thomas Perrin.

Créé en 1990, Texabri est spécialisée dans la conception et la fabrication d'abris en toile tendue. L'entreprise a été [rachetée en 2019](#) par Thomas Perrin et plusieurs associés. Elle compte aujourd'hui 27 salariés. Son chiffre d'affaires est compris entre 5 et 6 millions d'euros.